Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 87 (1936)

Heft: 9-10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy. Tome V, fascicule 2; 117 p. avec 12 planches hors texte. Editeur: Berger-Levrault à Paris. — 1934.

Ce 2° fascicule du tome V des « Annales » de la Station de recherches forestières française porte le millésime de 1934; en réalité, il a paru au milieu de l'année en cours; c'est la raison pour laquelle son analyse n'a pu paraître ici plus tôt.

Il contient deux travaux, auxquels il faut ajouter le « Bulletin n° 19 de la commission d'étude des ennemis des arbres, des bois abattus et des bois mis en œuvre » (les dommages causés par le gui).

Le premier est une « étude forestière sur le *Picea Omorica* Pancic » par *S. Tregubov*, ancien élève libre à l'Ecole forestière de Nancy. Etude qui sera la bienvenue à beaucoup de forestiers s'intéressant aux essences exotiques, étant donné que le dit épicéa, signalé pour la première fois en 1871, par le botaniste serbe Pancic, n'était connu jusqu'ici que très imparfaitement. Cet épicéa, d'aspect très décoratif, manque presque totalement dans la forêt suisse; nous n'en connaissons qu'un seul peuplement minuscule dans la forêt du château de Marschlins (Grisons), où M. J. Coaz en avait fait planter 400 pieds, en 1905, lesquels aujourd'hui montrent un accroissement réjouissant.

Lancé dans le commerce par le grand horticulteur Fröbel, à Zurich, cet arbre très ornemental a eu grand succès dans les parcs de cette ville; il y est représenté par de nombreux pieds de fort belle venue.

M. Tregubov commence par une orientation botanique sur l'épicéa de Serbie. Relique tertiaire, son aire actuelle est très restreinte et morcelée. On ne le rencontre que dans deux régions: 1° aux environs de Visegrad (Bosnie orientale), sur les montagnes bordant les deux rives de la Drina; 2° aux environs de Foca, sur la rive droite d'un affluent de la Drina (au sud-ouest de Belgrade). L'auteur indique l'étendue des trois massifs principaux de l'épicéa de Serbie égale à 44 ha, seulement; le plus grand s'étend, en altitude, de 1100 à 1500 m. Il semblerait que le *P. Omorica* manque totalement en Bulgarie.

Après avoir donné une indication complète des caractères morphologiques de l'épicéa de Serbie, l'auteur en décrit quelques peuplements, choisis dans le massif de Stolats. Sa forme générale a beaucoup de ressemblance avec celle de l'épicéa commun, tout au moins pendant le jeune âge. A partir de 30 ans environ, il devient plus élancé. Plus tard, il prend une forme en fuseau de 4 à 5 m de diamètre, surmontée d'une partie pyramidale très pointue; aucun arbre de notre flore ne peut lui être comparé; le cyprès même n'a pas une forme aussi columnaire.

Aujourd'hui, les trois massifs principaux de l'Omorica sont classés comme *parcs nationaux*. Les coupes et l'accès du bétail y sont interdits; il est permis, par contre, de cueillir des cônes en vue de la récolte des graines.

Arrivé au terme de son intéressante étude, M. S. Tregubov écrit : « Je

me permets de conclure qu'à une certaine altitude, cet arbre peut être employé pour le reboisement des pentes rapides, peu éclairées, des versants nord et que la question du sol n'a pas grande importance, pourvu qu'il soit d'une certaine fraîcheur et perméable. On peut même supposer que l'Omorica pourrait, dans ces conditions, rendre de grands services, car c'est une essence de lumière diffuse, produisant de bon bois, protégeant et fixant bien le sol. »

Le deuxième travail est une étude des propriétés physiques et mécaniques de quelques bois exotiques, par J. Campredon, assistant à la 2^{me} section de la Station de recherches forestières.

Il s'agit du résultat de quelques essais sur les bois du cèdre (Cedrus atlantica), du douglas (Pseudotsuga douglasii) et de l'ailanthe (Ailanthus glandulosa), provenant de plantes ayant crû en France. Puis, l'auteur compare la qualité de ces bois avec celle du bois que produit l'essence dans sa station naturelle. Ces essais ont eu lieu en appliquant la méthode due à M. M. Monnin.

Laissant de côté le cèdre et l'ailanthe, qui manquent totalement dans la forêt suisse, nous nous en tiendrons à ce qui concerne le douglas vert. Etant donné que cette précieuse essence est employée de plus en plus dans nos reboisements, il vaut la peine de reproduire ici les conclusions auxquelles est arrivé M. Campredon à son sujet. Il écrit: «Il résulte de l'analyse d'ensemble que nous venons de faire, que le douglas ayant crû en France se distingue nettement du douglas d'Amérique par la largeur de ses accroissements et la grossièreté de son grain, la présence de nœuds, le manque de rectitude et de régularité de son fil. Il conserve cependant des qualités tout à fait intéressantes, qui prouvent qu'il n'est pas de qualité aussi médiocre qu'on pourrait le penser à première vue.

Comme bois de menuiserie, malgré ses qualités de travail, il ne pourra être utilisé que dans la menuiserie ordinaire, dans les parties cachées, les fonds de meubles et de tiroirs. Grâce à sa bonne résistance au choc, il pourra être utilisé dans la fabrication des emballages, la caisserie, de préférence même au douglas d'Amérique, souvent imprégné de résine. De même, on pourra l'employer dans la carrosserie, la construction des caisses de voitures, de wagons, etc.

Comme bois de charpente, nous avons vu qu'il pouvait être utilisé, à condition de choisir des pièces ne présentant pas de trop graves défauts. On pourra également l'employer comme traverses de chemin de fer, bois de clôture, poteaux, pilotis, bois de mine. A ce point de vue, il serait comparable au pin sylvestre, dont il n'a pas cependant la grande aptitude à l'injection. »

« Pourra-t-on, en choisissant les stations ou en modifiant le traitement, produire un bois de qualité supérieure ? On peut d'abord agir sur sa forme technologique, en favorisant l'élagage, en le pratiquant rez-tronc, dès que possible. Quant à la largeur des accroissements, elle a beaucoup moins d'importance que pour la généralité des résineux, vu que la texture du douglas n'est pas trop affaiblie par un grain très grossier. »

Ce sont là, en somme, des conclusions auxquelles pourront se rallier

tous ceux qui se sont occupés de la question, sans parti pris; elles ne peuvent qu'encourager ceux qui ont cru pouvoir recourir, dans quelques cas bien déterminés, à l'utilisation d'arbres exotiques ayant fait leurs preuves.

H. Badoux.

Reboisement dans la région des pins du Sud (Artificial reforestation in the southern pine region) un fascicule de 114 pages, bien illustré de photographies, édité par le département fédéral de l'Agriculture des E. U. A., par *Philipp C. Wakeley*, de la station de recherches forestières de la « Southern Forest ». Washington, novembre 1935 (Technical bulletin n° 492).

Les « pins du sud » (southern pines), qui sont des pins aux aiguilles groupées par trois et constituent, dans 13 des Etats de la grande république de l'Amérique du Nord (le Delawarre, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Sud et celle du Nord, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Texas, l'Arkansas et l'Oklahoma) de grandes forêts claires, comprennent plusieurs espèces très intéressantes, aussi bien par les dimensions qu'elles peuvent atteindre que par la qualité de leur bois et la production de la résine. Economiquement, quatre d'entre elles jouent seules un rôle important: le pin palustre ou austral, ou vrai pitchpin (Pinus palustris Mill., longleaf pine), le Pinus caribaea Mor. (P. heterophylla Sudw. ou encore P. cubensis, slash pine), le pin à encens (Pinus taeda L., loblolly pine) et le Pinus eschinata Mill. (shortleaf pine, yellow pine). Toutes fournissent un bois excellent, qui se prête à de nombreux usages, spécialement à la construction. On tire du pin à encens et du palustre une abondante résine, dont on extrait la « térébenthine d'Amérique ». Ces propriétés ont mis ces essences à croissance rapide un peu trop en vedette. Les vieilles futaies (old growth stands) sont actuellement très claires — M. Wakeley assure que bien peu d'entre elles contiennent quelque 70 m³ à l'hectare! — et de vastes surfaces, dénudées par le feu et la hache, restent absolument improductives.

Dans son mémoire, qui est le fruit de dix ans d'essais et d'expériences, notre auteur examine les possibilités de reboiser ces terres forestières et de compléter le recrû naturel, souvent insuffisant, des pineraies existantes. La régénération artificielle s'impose et permet d'aller rapidement de l'avant. Selon M. Wakeley, la reforestation devrait porter, au cours des prochains vingt ans, sur plus de deux millions d'hectares.

Nous ne pouvons pas aborder les chapitres qui traitent, très en détail, de la récolte et de la conservation des semences, des pépinières et de la technique de la plantation. Bornons-nous à jeter un coup d'œil sur l'historique des plantations, dans la région des pins du sud. Les premiers boisements artificiels (1892, 1896, 1907) ont été faits par des particuliers, généralement à l'aide de sauvageons. Les résultats furent peu encourageants. En 1911, le service forestier fit des essais de semis et de plantations sur de très mauvais sols et essuya un échec presque complet. De 1911 à 1920, différentes initiatives privées furent couronnées de succès. En 1919/1920, la « Great Southern Lumber Co. » (sud de la Louisiane) entreprit, à un coût très inférieur à ce qu'il avait été précédemment, de vastes reboisements. En 1933, cette seule société avait recréé une forêt de 28.500 acres. Depuis

1926, grâce à l'action du service forestier et à des subsides gouvernementaux, sociétés d'exploitation et particuliers ont rivalisé d'activité. Actuellement, l'Etat s'est joint à eux. Les premières plantations ne comprennent pour ainsi dire que des pins à encens. Ce n'est qu'à partir de 1924 environ qu'on se servit de pins palustres; on considérait jusqu'alors la régénération artificielle de cette essence comme une presque impossibilité, ce qui est, paraît-il, absolument faux. Les semis ont donné, dans presque tous les cas, de beaucoup moins bons résultats que les plantations.

L'auteur insiste à différentes reprises sur le fait que le climat, la configuration du sol, les conditions de dévestiture et de vente de la région du pin du sud sont particulièrement favorables à de grands travaux de reforestation. Les photographies qui illustrent son mémoire en donnent des preuves remarquables et ajoutent beaucoup à l'intérêt de cet opuscule clair et bien pensé.

Eric Badoux.

Revue des agriculteurs de France. La forêt. Un vol. grand in-8, de 96 pages, avec 97 illustrations dans le texte. — Rue d'Athènes 8, Paris IX. — 1936.

On sait l'importance de la forêt pour la France. On sait, d'autre part, les ravages qu'a causé la crise à cette branche de notre économie nationale. La crise et aussi le rythme de la civilisation, certaines des utilisations normales du bois tendant désormais à disparaître.

Un des problèmes les plus urgents est donc de substituer à ces débouchés défaillants des débouchés nouveaux, d'aider le bois à se défendre contre ses jeunes concurrents, à conserver la place qui lui a toujours été reconnue à travers les siècles.

Poursuivant sa campagne en faveur des grandes productions agricoles, la Société des agriculteurs de France vient justement de consacrer une publication remarquable à la forêt française.

Cette publication fait suite à celles qui ont déjà paru sur « Le Cheval » et sur « Le Mouton » et qui ont reçu de l'opinion un accueil chaleureux.

Elle ne le cède aux précédentes ni par la qualité de la présentation, ni par le sérieux et l'abondance de la documentation.

On y trouve, outre de belles photographies et illustrations, des études et articles signés de C. d'Almeida, Ph. Guinier, M. Genevoix, C. Silvestre, J. de Pesquidoux, P. Roumegoux, L. Dimier, H. Peyret, H. Vaillant, P. Caziot, C. Colomb, P. Duboscq, M. Castagnou, M. Fortunet, R. Isay, A. Boutillier, M. Campredon, F. Vitale, R. Rudigier, A. Crespel, J. Truille, P. Maydieu, P. Dutilloy, J. Mauger, J. W. Bacot, R. Vaultrin, R. Chevalier, R. Kemp, L. Dangel.

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre forêt voudront lire cet ouvrage, un des plus complets et des plus réussis qui aient jamais paru sur la question.

Sommaire du N° 9 de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze: Aus der Schweizerischen Forstgeschichte. — Über den Aufbau der Urwälder Kaliforniens. — Mitteilungen: Beschluss des Kleinen Rates von Graubünden betreffend die Förderung der Holzverwendung. — Forstliche Nachrichten: Bund: Eidgen. Technische Hochschule. Kantone: Zürich, Graubünden, Waadt. — Anzeige: Vorlesungen an der Abteilung für Forstwirtschaft der E. T. H. im Wintersemester 1936/37. — Bücheranzeigen: Ästung. — Erfahrungen über Lawinenverbauungen. — Schweizer Holzbau. — "Zeitschrift für Weltforstwirtschaft". — Die Tierwelt Mitteleuropas. — Bibliographia universalis silviculturae fennia 1934. — Anhang: Meteorologische Monatsberichte Mai und Juni 1936.